

Le regard d'un économiste sur le rural aujourd'hui

Entretien avec Francis AUBERT, 2014

Comment appréhender la notion du rural aujourd'hui ?

Dans le travail de la DATAR (maintenant Commissariat Général à l'Egalité des Territoires), les territoires ruraux retrouvent une place notamment avec des dispositifs comme l'Observatoire des territoires. Il s'agit désormais de mettre à contribution des instances comme l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) pour redéfinir et caractériser le rural en France. La question de la définition est difficile car les contours du rural et de l'urbain sont très flous, leur délimitation repose sur un arbitrage conventionnel. Pourtant, l'exercice paraît plus que jamais nécessaire, ne serait-ce que pour être en mesure de poser les enjeux de ces territoires et d'adapter ainsi les politiques publiques.

Avant de rentrer dans les approches spécifiques à l'économie, dans la littérature générale, il me semble qu'il existe deux façons d'appréhender la notion de ruralité.

La première, très marquée dans les travaux des historiens et des ethnologues, peut être décrite comme « culturelle » ou « culturaliste ». Suivant cette acception, le rural est considéré comme un monde en soi avec un ensemble de valeurs, de pratiques sociales, de savoir-faire qui lui sont spécifiques. L'emblème de ce monde est la paysannerie. Dans cette approche d'un monde à part, il peut être fondé une stratégie de différenciation, de marquage et d'opposition notamment au monde dit urbain. Les travaux de Georges DUBY montrent comment cette approche est prégnante dans l'historiographie où le rural et la campagne sont les espaces de contrôle social, de contraintes très fortes à la différence des villes où il existe, au contraire, un espace de liberté important. D'autres auteurs encensent et magnifient au contraire la ruralité et ses solidarités. Ainsi, quelque soit que le regard positif ou négatif porté sur le rural, ces approches positionnent l'espace rural comme spécifique et pas forcément un espace à combattre ou à protéger.

La seconde approche tend presque à nier les caractéristiques du rural dans la mesure où elle décrit un monde sans spécificités propres, ou en tous cas ces propriétés ne suffisent pas à autonomiser un monde particulier. Ces dernières sont considérées comme des variations d'une société globalement urbaine, les frontières entre les territoires urbains et ruraux sont floues et perméables ; par conséquent, il n'est pas possible selon cette approche de spécifier le rural car ces territoires font partie d'un ensemble plus vaste, plus complexe. Georges PERREC a poussé plus loin ce raisonnement car il considère que la campagne n'existe pas, seuls existent les espaces perçus et vécus, et ces espaces peuvent, pour certains, se trouver exclusivement au cœur des villes.

S'il faut se positionner vis-à-vis de ces deux écoles de pensée, il me semble important de conserver le rural comme un prisme d'analyse afin de mieux comprendre les problématiques du monde rural en matière d'aménagement du territoire et en particulier en ce qui concerne tout spécialement les services et les emplois. Il s'agit d'une aide pour penser une situation particulière vécue par des habitants qui ont plus ou moins choisi leur lieu de résidence. Cela vaut également pour le patrimoine bâti, les langues vernaculaires, les éléments de folklore, le tout étant à même de former un ensemble qui nécessite une approche différenciée. La remarque s'applique à la France mais peut être étendue à d'autres régions d'Europe et du

Monde où subsistent ces éléments de patrimoine qu'il est important de préserver puisqu'ils ont une valeur en soi, une valeur d'existence.

En complément, le rural reste pertinent pour mettre en exergue une indispensable complémentarité rural/urbain. Ces espaces sont caractérisés par leurs fonctionnalités par rapport aux villes : fonctions environnementales, fonctions sociales, fonction de production primaire, etc. Dans tous les cas, ces espaces prennent sens dans un ensemble plus important qui pourrait se situer au niveau régional. On ne se place pas dans une démarche d'autonomisation du rural, mais dans l'imbrication de ces espaces dans des territoires plus grands, les espaces ruraux devenant une composante des systèmes régionaux. A la différence de l'approche précédente, on pense alors les espaces à partir de leur dotation mais aussi en termes de flux et de relations.

Afin d'élargir le champ de l'analyse, Hervé LE BRAS présente une typologie intéressante de l'évolution démographique des campagnes en Europe.

D'abord, une première configuration où les campagnes alimentent la démographie des villes, il s'agit de l'exode rural que la France a connu pendant des siècles et que nous pouvons encore trouver dans certaines régions de l'Europe.

Ensuite, une deuxième situation démographique où la tendance s'est inversée. C'est d'ailleurs le cas français où les flux de sortie de la ville sont plus importants que les flux d'entrants dans la ville. Dans cette situation, l'étalement urbain est par conséquent très important mais localisé près des villes.

Dans une troisième situation, nous avons le cas de l'Allemagne où l'extension urbaine est généralisée. Cela est dû au mode de vie qui est beaucoup moins en lien direct avec la ville, où la densité urbaine est plus forte et donc la trame urbaine est plus serrée.

Enfin, il existe une dernière situation avec une culture de « contre urbanisation » que l'on peut retrouver en Angleterre. Dans cette configuration, la croissance démographique la plus forte est observée loin des villes. Les logiques de peuplement ne sont pas liées au développement des villes mais à la qualité du patrimoine naturel et à l'existence de pôles de services.

Ces quatre figures sont intéressantes pour comprendre l'existence de multiples ruralités et autant de vécus différents en fonction des pays. Je retiens la grande difficulté à définir la campagne, mais aussi, pour les mêmes raisons, la ville car les évolutions sont très variables en fonction des régions, des formes de peuplement, de la mobilité de ses habitants, des habitudes que parfois on peut qualifier de « rurales » et qui sont pratiquées au cœur des villes et ainsi, il apparaît que les frontières entre le rural et l'urbain sont de plus en plus floues.

Du point de vue économique, comment prend-t-on en compte les spécificités du monde rural ?

En économie, les récentes analyses sur ce sujet viennent de Paul KRUGMAN qui avance une tentative d'explication théorique sur la formation des villes. Selon lui, ces dernières se forment suivant un processus cumulatif qui part d'un avantage en matière de population et d'attractivité, lequel est susceptible de générer de plus en plus d'avantages de localisation et donc d'activités, créant des emplois qui attirent ainsi de plus en plus de population et d'avantages par rapport à d'autres territoires, amplifiant les forces d'agglomération.

D'autres auteurs comme Bertrand SCHMITT en France, mettent au contraire en avant les forces de dispersion qui sont à l'œuvre dans les agglomérations, où les externalités pécuniaires renchérissent les prix des facteurs (le travail et le foncier tout spécialement), alors que l'existence de ressources fixes qui sont attachés (par définition) à des espaces particuliers sont aussi sources d'avantages de localisation. La disponibilité d'espace peut être considérée comme une ressource fixe dont a besoin l'agriculture. Les ressources environnementales comme la qualité des paysages peuvent également être des ressources fixes. De la même manière, des constructions humaines et reconnaissances sociales peuvent être aussi des ressources fixes. La production d'un vin dans une localité peut être une illustration de ces combinaisons de facteurs, naturels et construits, par lesquelles des activités dispersées sont susceptibles d'être développées spécialement en zone rurale. Il apparaît que les forces de concentration sont actuellement plus fortes que les forces de dispersion, mais les dynamiques peuvent s'inverser.

L'éloignement des centres urbains et la réversibilité des investissements sont deux caractéristiques économiques majeures des espaces ruraux. L'une et l'autre conditionnent les investissements, leur rentabilité et leur localisation. Ces caractéristiques peuvent être schématiquement situées sur deux axes : isolement et éloignement des centres urbains, ainsi que réversibilité et irréversibilité de l'usage. Sur ces axes, nous pouvons positionner des thématiques qui parcourent ces espaces à savoir l'emploi, le foncier ou encore le paysage. En milieu urbain, les usages sont nombreux pour un bâtiment, par exemple, et inversement en milieu rural, les possibilités de reconversion sont moins nombreuses. De la même manière, le marché de l'emploi en milieu rural est caractérisé par une plus grande viscosité et de nombreuses difficultés d'appariement. En effet, compte tenu de la faible densité des entreprises et de leur taille le plus souvent réduite, il est plus difficile de retrouver un emploi en milieu rural. De la même façon, il est plus difficile de recruter les compétences adaptées car il existe sur le territoire une demande moins nombreuse et moins diversifiée. Par conséquent, le salarié hésite plus à quitter un emploi et un employeur à licencier. Les évolutions sont donc beaucoup plus appuyées sur les formations internes et les transmissions directes de savoir-faire.

Les mécanismes actuels sont favorables aux concentrations des activités et des populations dans les agglomérations, voire dans les métropoles, où les économies d'échelles et les externalités sont favorables aux flux financiers et humains. Les leviers existent pour infléchir ces tendances ou en tous cas les limiter. Le principal ressort concerne les choix des populations, de plus en plus sensibles aux aménités rurales, à la présence d'un environnement préservé et d'un cadre de vie paisible. La question est alors d'inverser les boucles de causalité : si les ménages s'installent en fonction de leurs préférences et non de la préexistence d'emplois, lesquels pourront être créés par les activités résidentielles répondant aux besoins de ces populations nouvelles, alors les effets cumulatifs de la concentration pourront être infléchis. On imagine la somme d'efforts collectifs et d'investissements dans les organisations territoriales qui sont nécessaires à un tel dessein...